

Reçu le 24/07/2018

Publié le 26/12/2018

Pour une didactique de l'oral par la pratique théâtrale
For a didactic of the oral language through theatrical practice

Dzair BOUZID^{1*}

¹Université de Batna2, Algérie

Résumé

Parmi les différentes techniques employées en classe de FLE, nous étudierons combien l'utilisation de la pratique théâtrale dans le cadre de l'enseignement apprentissage du français langue étrangère permet aux apprenants de se familiariser avec cette langue et de développer leurs compétences d'expression orale. Nous avons choisi des étudiants préparant une licence filière français en Algérie comme cas d'étude.

Mots-clés : théâtre, oral, apprentissage, didactique, français

Abstract

Among the different techniques used in FLE classroom, and in order to live a humanly and pedagogically enriching experience, we will study how the use of theatrical practice as part of the teaching of learning French as a foreign language allows learners to learn familiarize with this language and develop their oral expression skills. We chose students preparing a French degree in Algeria as a case study.

Keywords : Theater, oral, learning, didactic, French

Introduction

Enseigner une langue étrangère développe, chez l'apprenant, la capacité de communiquer oralement dans cette langue, car l'oral a toujours précédé l'écrit en occupant une place prédominante dans les relations entre les individus, c'est pourquoi l'apprenant de FLE, éprouve le besoin d'être capable de communiquer oralement en langue cible.

L'oral devient alors l'objet d'étude d'une discipline à part entière : la didactique de l'oral. Aujourd'hui, en Algérie, où le français est considéré comme langue étrangère, l'oral est enseigné pour lui-même, alors qu'il était dans la plupart des temps et dans les différents paliers, un outil pour transmettre des connaissances. Le rôle de l'enseignant, avec les approches communicatives, est de développer chez les apprenants la compétence de communication, sa tâche principale à accomplir est de susciter la prise de parole et de les inciter à s'exprimer oralement avec aisance dans différentes situations de communication réelle.

Le constat que font la majorité des enseignants du département de français à l'université algérienne est que la plupart des étudiants ne s'expriment pas librement en langue française, ils

*Auteur correspondant : dzair.bouzid@yahoo.com

commettent des erreurs de diction, des erreurs d'ordre morphosyntaxique et des erreurs d'ordre lexico sémantique. Cela nous a conduit à poser les questions suivantes :

- Pourquoi les étudiants du département de français (université LARBI BEN M'HIDI OUM EL BOUAGHI.ALGERIE) trouvent des difficultés pour s'exprimer oralement en français ?
- Quels outils peut-on se donner pour favoriser la maîtrise de l'oral ?

Ce travail de recherche sera articulé autour du développement de la compétence de communication orale en français langue étrangère à université LARBI BEN M'HIDI OUM EL BOUAGHI.ALGERIE. Nous avons choisi, comme cas d'étude, des étudiants préparant une licence de français, considérés comme futurs enseignants au primaire et au collège, à partir d'interrogations et d'observations de ces étudiants chez eux l'expression orale fait obstacle. Arrivés à l'université après avoir étudié le français trois ans à l'école primaire puis quatre ans au collège et ensuite trois ans au lycée, ces apprenants sont appelés à interagir oralement à des textes, participer à des débats. Ils peuvent, à titre d'exemple, prendre part à des dialogues, faire des lectures oralisées.

Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéressons particulièrement à l'enseignement de l'oral qui est reconnu comme objectif à part entière, d'autres objectifs sont à atteindre tels que:

- Repérer les lacunes des apprenants concernant l'expression orale.
- Proposer de nouvelles pistes de travail reposant sur des activités orales et tenter de conduire les apprenants à des pratiques langagières.
- Inciter les apprenants à prendre plaisir de s'exprimer, de penser et de raisonner en utilisant les mécanismes de la langue étrangère à travers la pratique théâtrale.

Pour pouvoir atteindre ces objectifs, il est important de souligner que la réussite de toute méthode dépend de la coopération entre l'enseignant et ses apprenants. Notre modeste travail de recherche sera divisé en trois parties, dans les deux premières parties où nous exposerons les différentes approches ou théories sur lesquelles nous nous sommes appuyée afin d'identifier les problèmes rencontrés par les étudiants dans l'apprentissage du français oral, et en troisième partie nous analysons une expérimentation consistant à intégrer la pratique de théâtre en classe de FLE.

1. Didactique du français langue étrangère

La didactique du français langue étrangère est l'étude systématique des pratiques de l'enseignement du français, particulièrement pour une classe et un cycle d'étude. Elle porte pratiquement sur les différentes pratiques et méthodes d'enseignement.

Dans leur ouvrage intitulé : « nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère », 1989, Henri BOYER, Michèle BUTZBACH-RIVERA et Michèle PENDAX définissent la didactique du FLE comme « une articulation plus ou moins idéale, plus ou moins effective de plusieurs types d'interventions : théoriques, méthodologiques et pratiques, qui, en interrelation, vont de la sollicitation de diverses disciplines (des sciences humaines et sociales tout

particulièrement) au seuil de la classe ». Pour eux, la didactique est un ensemble de réflexions, de propositions et de réalisations sur tout ce qui se passe en classe.

Jean Pierre CUQ et Isabelle GRUCA ont apporté une autre définition à ce terme, dans leur Cours de didactique langue étrangère et seconde, ils désignent par didactique du FLE la discipline qui a « pour objet d'étude des conditions et des modalités d'enseignement et d'apprentissage du français en milieu non naturel. Cela veut dire que le champ d'investigation de la didactique du FLE est limité à l'enseignement conçu comme le guidage d'un ou plusieurs apprenant(e-s) dans son (leur) acte d'appropriation linguistico-culturel »

D'après les précédentes définitions, nous remarquons que le terme qui revient fréquemment est l'enseignement. Ce concept a été traité de différentes façons et sous différents angles en fonction du type d'apprentissage. Plusieurs méthodes ont traité cette relation enseignant/enseigné/savoir, pour en arriver finalement à la notion de compétence de communication qui prend la place petit à petit de la notion de compétence linguistique.

Pour ce faire, et vu les transformations que connaît le monde, plusieurs points ont contribué à l'évolution du champ d'investigation de la didactique du FLE comme le montre Louis PORCHER (2003 :10) :

« il faudra examiner les objectifs de l'enseignement/apprentissage du FLE, la place respective de l'enseignant, de l'apprenant et de la matière, les compétences à développer, les besoins des apprenants, leurs stratégies, et celles des enseignants, le rôle des médias, la place de la culture dans la maîtrise langagière, l'autonomie de l'apprenant et sa prise en charge de sa propre démarche, la formation adéquate des enseignants, les modes d'évaluation, et les niveaux atteints, les buts singuliers que vise chaque apprenant, bref tout ce qui fait d'une langue un instrument à une communication effective entre deux ou plusieurs être humains ».

Passer d'une logique d'enseignement à une logique d'apprentissage en mettant l'accent sur l'apprenant est l'une des exigences dans certaines approches comme l'approche communicative, l'approche fonctionnelle et l'approche actionnelle. Toutes ces approches visent la même compétence celle de communication ; l'objectif à atteindre est celui d'amener les apprenants à être capables de communiquer à l'écrit comme à l'oral. Nous nous intéressons dans notre étude à la didactique du français oral.

1.1 Didactique du français oral

Depuis quelques années déjà, l'oral fait partie des questions vives du champ de la didactique du français langue étrangère. Selon Corinne WEBBER (2013 :5), l'oral est « une désignation génétique d'usages, courante dans l'enseignement/apprentissage des langues, d'un objet flou, multiforme et complexe, derrière lequel se cachent des réalités variées, selon les contextes éducatifs ? Il est dit « fugace, difficile à observer, mal connu, imprévisible » ».

Depuis l'avènement des approches communicatives, de nouvelles directives pédagogiques préconisent de placer l'oral au centre du processus d'enseignement/apprentissage des langues, le rôle de l'enseignant serait de favoriser chez l'apprenant la capacité de s'exprimer dans une langue étrangère.

La complémentarité entre l'écrit et l'oral est perceptible dans les nouvelles approches puisqu'il s'agit d'évaluer la production orale en interaction avec la production écrite.

Dans ce contexte, le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) permet de définir un socle de compétences « l'usage d'une langue, y compris son apprentissage, comprends les actions par des gens qui, comme individus et comme acteur sociaux, développent un ensemble de compétences générales et, notamment une compétence à communiquer langagièrement. Ils mettent en œuvre les compétences dont ils disposent dans des contextes et des conditions variés et en se pliant à différentes contraintes afin de réaliser des activités langagières permettant de traiter (en réception et en production) des textes portant sur des thèmes à l'intérieur de domaine particulier »

La compétence qui nous préoccupe dans cette contribution est la compétence de communication orale.

1.2 La compétence de communication orale

Dell Hymes est l'un des promoteurs de l'ethnographie de la communication, intéressé depuis longtemps par les questions touchant à la transmission culturelle et à la distribution sociale des capacités langagières dans diverses sociétés, apprécie toute l'importance du concept de compétence chez Chomsky, mais refuse de limiter celui-ci à un savoir grammatical. Il (1994 :132) propose, dans une perspective d'enseignement/apprentissage des langues, de cerner les composantes de communication « dans l'optique chomskyenne, la faculté de langage est fondamentale et c'est son utilisation qui implique des composantes secondaire »

Depuis quelques années, cette notion de compétence de communication est l'un des objectifs principaux de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères ; on a voulu que l'apprenant communique dans la langue étrangère. Les didacticiens, intéressés par ce concept, ont essayé de pédagogiser cette notion d'où sa réclamation dans la plupart des manuels de français langue étrangère parus après 1975.

Ce concept est l'élément principal autour duquel tournent toutes les réflexions et les démarches communicatives et interactives. D'après ces approches, le rôle primordial que doit jouer l'enseignant de FLE est d'installer chez les apprenants une compétence de communication orale ; l'objectif se définit par : la détermination de la capacité d'écoute, de la perception et de l'analyse chez l'apprenant et celle de la production d'un message oral.

La compétence de communication orale est définie comme : « ... la capacité à utiliser la parole pour exprimer ou échanger des idées ou des informations en milieu de travail ou dans la vie de tous les jours. Elle consiste en :

- exprimer clairement un message;
- adapter le message et le médium utilisé à l'auditoire et au contexte;
- porter attention aux signaux oraux et au langage corporel du ou des interlocuteurs et interpréter ces signaux en tenant compte du contexte... »

D'après cette définition, nous constatons que le message oral d'un être communicant doit tenir compte de la gestuelle et du verbal ce que la pédagogie doit prendre en considération.

Dans nos interactions avec les autres, ou bien pour simplement communiquer, nous utilisons bien plus que des mots ; il s'agit de la communication non verbale, ce type de communication

englobe : ton, débit et volume de la voix, articulation des mots, expression du visage, langage corporel...

L'activité qui prend en compte le verbal et le non verbal et qui vise une communication globale, intégrant la gestuelle, la voix et la transmission des sentiments est l'activité théâtrale.

2. FLE et pratique théâtrale

PIERRA (2001 : 36) définit le théâtre comme « l'art de produire des émotions par le rapport affectif aux paroles d'une œuvre mise en situation », cette notion du terme théâtre nous pousse à nous interroger sur le processus d'enseignement/apprentissage des techniques employées en classe, des techniques créatives et réflexives aboutissent à une démonstration publique.

Dans le contexte de l'enseignement d'une langue, l'apprentissage ne passe pas seulement par les mots, d'autres aspects entrent en jeu ; le corps, la voix et l'émotion d'où le besoin de parler d'une pratique théâtrale en classe.

La situation actuelle de l'enseignement/apprentissage du FLE par la pratique théâtrale se caractérise par un foisonnement d'activités, allant de l'exploitation de simples jeux dramatiques aux créations spectaculaires plus élaborées.

En effet, depuis les années 70, les techniques théâtrales telles que : jeux de rôle, improvisation, simulation globale insérées dans le manuel scolaire ont été répandues dans le cadre du renouveau pédagogique et le développement de la didactique des langues. Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues a contribué à la promotion d'une perspective actionnelle pour l'enseignement des langues en évoquant le théâtre mais sous l'angle d'une activité de loisir culturel et non pas comme une activité fondamentale.

De ce fait, l'introduction de la pratique théâtrale comme technique de classe dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère en contexte scolaire algérien reste marginalisée, à l'exception d'initiatives individuelles portées par des enseignants qui ont une passion pour le théâtre. Ces enseignants sont convaincus de l'efficacité du travail qu'ils mettent en œuvre. Cependant, cette pratique reste en réalité le plus souvent non reconnue pour la simple raison : qu'il est difficile de l'évaluer dans le parcours scolaire et universitaire. Pourtant elle contribue à développer l'ensemble des compétences langagières chez l'apprenant, qui, lui-même est considéré comme acteur de son propre apprentissage ce qui entre pleinement dans la perspective actionnelle.

2.1 Spécificité du texte théâtral

Le texte théâtral est un texte conçu pour une représentation ; c'est-à-dire un spectacle, la raison pour laquelle ce terme est souvent lié à l'art de la représentation. Dans son livre « Lire le théâtre » A. UBERSFELD (1982 :19) définit le texte théâtral en disant « le texte de théâtre est présent à l'intérieur de la représentation dans sa forme de voix, de phone ; il a une double existence, d'abord il précède la représentation, ensuite il l'accompagne »

Il existe donc à l'intérieur d'un texte une représentation réalisée par les acteurs pour donner vie à ce texte par la voix et par le corps. Ce qui nous incite à distinguer texte et représentation.

En ce qui concerne la représentation, il s'agit d'une réalisation d'un texte dans un second temps, elle est celle du monde et de l'univers poétique de l'artiste. A partir de là, des questions utiles se posent : comment le metteur en scène se représente-t-il le monde ? Comment rend-il compte de son monde, de son univers poétique ?

Le théâtre est un art paradoxal, il est à la fois production littéraire et représentation concrète. La première contradiction que recèle l'art du théâtre c'est l'opposition texte et représentation. Dans son livre, Lire le théâtre, Anne UBERSFELD (1982 :12-13) parle de l'opposition texte-représentation en affirmant que la sémiologie du théâtre doit tenir l'ensemble du discours du théâtre « comme lieu intégralement signifiant (= forme et substance du contenu, forme et substance de l'expression) » (...) Mais refuser la distinction texte-représentation conduit à toutes les confusions, d'abord parce que ce ne sont pas les mêmes outils conceptuels qui sont requis pour l'analyse de l'un et de l'autre. »

2.2 Le rôle pédagogique du théâtre et apprentissage de l'oral

Toute communication entre apprenants et enseignants, quelque soit la nature de la tâche, passe par l'intermédiaire de l'oral et l'expression par le corps, la mémorisation et la mise en situation authentique de la langue sont en réalité des techniques de théâtre.

Les dialogues dramatiques, depuis l'antiquité, ont offert des modèles d'usage de l'oral, c'est pourquoi le théâtre a toujours été lié à l'enseignement des langues, il est donc considéré comme :

« l'art de produire des émotions par le rapport actif aux paroles d'une œuvre mise en situation c'est par cette notion de « parole » et non simplement de texte théâtral et par cette idée de mise en situation qu'il croise la pédagogie du FLE : échanger des paroles en situation et ne pas simplement se contenter d'un savoir passif de la langue est en effet la base d'une pédagogie langagière à objectif communicatif. » (Pierra, 1996 :39)

Stimuler la prise de parole en langue étrangère et donner vie à cette langue sont des finalités de la pratique théâtrale en classe. PAYET (2010 :13), dans son livre « Activités théâtrales en classe de langue » pense que le rôle du professeur est de susciter chez l'apprenant un désir de s'exprimer en langue étrangère non pas dans une perspective future mais dans le présent. En proposant une activité théâtrale, on crée une situation de communication, certes fictive, mais qui permettent un réel échange langagier et humain.

A travers le théâtre, l'expression orale devient une habileté abordable aux yeux de l'apprenant, il prend plaisir à découvrir sa voix en langue étrangère et à utiliser les rythmes et intonations adaptées à chaque situation. La parole en langue étrangère prend alors un sens immédiat pour l'apprenant. Il découvre au fur et à mesure de son apprentissage qu'il est capable de s'exprimer, de penser et de raisonner en utilisant les mécanismes de la langue étrangère.

3. Exploitation d'un texte théâtral en classe de langue

Après avoir puisé dans le champ théorique de l'enseignement du français par le théâtre, nous sommes convaincue du rôle remarquable que peut jouer l'enseignant pour pouvoir réaliser une scène théâtrale avec ses apprenants. Donc, il semble important que l'enseignant ait accès lui-même à un atelier de théâtre animé par un spécialiste. Cependant, ces ateliers et formations ne sont malheureusement pas accessibles partout.

Cela ne nous a pas bloquée, au contraire, nous nous sommes déplacée en France et avons participé à une formation le 08 mars 2016 à l'Alliance Français de Lyon intitulée : intégrer les activités théâtrales en classe de FLE, animée par Adrien PAYET. Au terme de cet atelier, nous avons appris quelques techniques que nous avons employées en classe.

3.1 L'expérimentation

La réforme LMD a permis de revoir et de valoriser l'enseignement de l'oral dispensé aux étudiants de licence, cette matière s'enseignait (avant la réforme) conjointement avec l'écrit d'où l'appellation de « techniques d'expression écrite et orale » à raison de trois heures hebdomadaires en première année de licence.

Avec cette réforme, l'enseignement de l'oral se sépare de l'écrit en lui consacrant trois heures hebdomadaires dans les trois années de licence, par contre le volume horaire alloué à l'enseignement de l'écrit est de quatre heures et demi hebdomadaire.

Cette réforme répond à une situation dramatique dans laquelle se trouvent nos étudiants : ils ont des obstacles lors de l'expression orale ce qui les empêche de prendre la parole avec aisance, d'où l'importance accordée à l'enseignement de l'oral en le revalorisant pour répondre aux besoins des apprenants.

La raison pour laquelle, une équipe s'est formée au sein du département de français de l'université LARBI BEN M'HIDI d'OUUM EL BOUAGHI afin de réfléchir aux objectifs de cette matière, nous citons le contenu de la matière compréhension et expression orale du semestre1 :

- présenter son point de vue, s'exprimer sur ses sentiments
- réagir à des situations
- répondre à des questions
- résumer, synthétiser, reformuler
- poser des questions pour se renseigner
- débattre à propos de sujets familiers

Des ressources ont été adaptées pour la réalisation de ses objectifs en consacrant deux laboratoires de langues au service des étudiants de ce département.

Le premier constat que nous avons fait à propos des étudiants nouvellement venus, c'est qu'une partie de ces étudiants peut mener une conversation correcte, par contre d'autres étudiants ont des difficultés à trouver les mots, à articuler correctement et à prendre la parole en public ; nous sommes réellement face à une classe hétérogène comme disait GRANDGUILLOT Marie-Claude : « une classe hétérogène est une mine, car elle constitue une fois une richesse à exploiter et un danger d'explosion » (1993 :5). Avec la diversité des niveaux et des attitudes, le travail de groupe demeure une tâche quasiment impossible à réaliser, cela dépend des stratégies employées par chaque enseignant pour stimuler la motivation de chacun de ses apprenants.

Notre expérimentation a été menée avec deux groupe-classe de première année, un groupe expérimental et un groupe témoin, de ce fait, nous envisageons un travail de recherche qui s'inscrit dans une perspective actionnelle ; la méthode recherche-action.

Pour atteindre notre objectif, nous avons jugé que la prise de parole est l'une des activités qui sert à mesurer la maîtrise de l'expression orale d'où le choix d'une grille d'évaluation des pratiques de l'oral. Cette grille nous permettra d'établir, en premier lieu, un diagnostic de la situation générale des deux groupe-classe, et en second lieu, de comparer les niveaux de ces deux groupes avant et après l'introduction de la pratique théâtrale, ce travail sera réalisé selon deux niveaux :

1er niveau : la réalisation d'une activité théâtrale consacrée uniquement pour le groupe expérimental, pendant laquelle les étudiants exercent la parole dans des situations diverses de communication.

2ème niveau : l'observation et la comparaison de la prise de parole dans les deux groupes pour confirmer ou infirmer les hypothèses émises au début de notre travail.

3.2 Résultats et évaluation

L'introduction d'une activité théâtrale en cours de FLE, que nous avons réalisé avec le groupe expérimental comparé avec le groupe témoin, a donné lieu à plusieurs effets notables sur les comportements langagiers des apprenants.

L'objectif principal de cette activité c'était de porter l'intérêt sur l'expression orale, durant chaque séance du jeu, chaque apprenant doit parler en lisant son rôle devant ses camarades. En commençant à lire leurs rôles à haute voix, les apprenants ont pu travailler l'intonation et la prononciation que l'enseignant corrigeait à chaque fois, nous pensons que ce progrès provient essentiellement du volume horaire consacré à la parole, nous avons même réussi à entendre la voix de ceux qui ne parlent jamais.

L'activité théâtrale libère l'apprenant de ses peurs, le diagnostic que nous avons fait au début de notre travail a montré que les apprenants ne prennent la parole qu'à la demande de leur enseignant, par contre durant l'activité, chaque apprenant, pour demander des informations, n'hésitait pas à prendre la parole même si sa phrase est incorrecte ou bien incomplète.

Durant le jeu, les apprenants ont fait preuve d'une collaboration et d'un travail d'interaction remarquable même s'ils faisaient recours de temps à autre à la langue arabe en discutant entre eux ou même en s'adressant à l'enseignant, mais puisque le texte est écrit en français, les apprenants ne peuvent pas sortir du contexte.

Au vu des résultats obtenus, comparé au groupe témoin, nous disons que les comportements langagiers des apprenants ont évolué au niveau de la prononciation, l'articulation et l'intonation, au même temps, leurs comportements psychosociologiques ont clairement changé; ils ont apprécié le travail de groupe et se sont libérés de leur peur de prendre la parole en public.

Conclusion

Ce modeste travail a pour objectif d'appréhender la pratique théâtrale dans une perspective didactique visant à aider les apprenants à améliorer l'expression orale en prenant la parole

couramment en classe. Nous avons pu constater, d'après les résultats obtenus au terme de notre travail, que l'activité théâtrale possède d'énormes ressources pour aider les apprenants à sortir de leur silence en s'exprimant avec aisance. C'est un outil considérable pour dédramatiser la prise de risque inhérent à la prise de parole en classe.

Durant la mise en œuvre de l'activité théâtrale, nous avons noté un grand enthousiasme au sein du groupe grâce à l'aspect ludique et amusant du texte théâtral, le choix du texte à jouer semble très important, il faut qu'il soit motivant. Mais il faut préciser que cet engouement n'est pas manifesté chez tous les apprenants et de la même manière.

Malgré les avantages de cette pratique en classe, nous pensons que son utilité ne s'arrête pas seulement aux exercices phonétiques en offrant des ressources susceptibles d'enrichir l'enseignement et l'acquisition de la langue française, mais elle recèle un potentiel didactique énorme qui pourrait ouvrir des horizons pour un enseignement de la culture ; le théâtre a permis aux apprenants de découvrir les habitudes françaises et de mieux vivre les différences culturelles.

Enfin, nous tenons à exprimer notre intention de vouloir pousser plus loin notre recherche dans cette perspective en mettant l'accent sur le rôle des enseignants dans l'espoir de convaincre l'institution d'introduire la pratique théâtrale comme matière à enseigner dans le cadre des unités d'enseignement (UE) du premier et du second semestre (UE1) et (UE2) en première année de licence.

Bibliographie

BOYER H, BUTZBACH-RIVERA H, et PENDAX M, 1989, *nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère*, paris, CLE International.

GRANDGUILLOT J-M, 1993, *enseigner en classe hétérogène*, Paris, Hachette.

HYMES D, 1994, *vers la compétence de communication*, Paris, Hachette.

PAYET A, 2010, *activités théâtrales en classe de langue*, Paris, CLE international

PIERRA G, 2001, *une esthétique théâtrale en langue étrangère*, Paris, L'Harmattan.

PIERRA G, 1996, « Pratique théâtrale du français langue étrangère » dans *Travaux didactiques du FLE*, N°36, Montpellier

PORCHER L, 2003, *L'enseignement des langues étrangères*, France, Hachette.

UBERSFELD A, 1982, *Lire le théâtre*, Paris, Editions Sociales.

WEBBER C, 2013, *Pour une didactique de l'oralité*, Paris, Didier.